

Braccio, Nadia

De: andrée Vachon [avaclam@gmail.com]
Envoyé: 12 mars 2014 00:10
À: Greffe
Objet: Objet : à verser au dossier R-3863-2013 (observations) et au dossier R-3854-2013 phase 2 (observations)

Madame,
Monsieur,

En novembre 2013, j'ai reçu une lettre de Hydro-Québec m'informant de leur intention de venir installer des compteurs nouvelle génération dans mon quadruplex, je suis propriétaire et responsable des quatre compteurs de l'immeuble.

Après m'être informé, j'en suis venu à la conclusion que l'information communiquée par Hydro-Québec présentait plusieurs faussetés.

La meilleure option pour protéger mes locataires, ma famille et moi-même des dangers potentiels de ces compteurs nouvelle génération était de refuser leur installation, ce que j'ai fait par lettre enregistrée.

Le 4 février 2014, j'ai reçu une réponse d'HQ m'informant que la Régie de l'énergie ne considère pas la possibilité de conserver mes compteurs mécaniques. J'ai reçu cet avis comme une insulte, un manque d'écoute et surtout de respect pour la citoyenne que je suis.

De quel droit veut-on m'imposer un appareil dont on peut sans équivoque, en consultant différents rapports, (évidemment pas ceux retenus par HQ), en visionnant des documentaires de plus en plus nombreux et alarmant, s'inquiéter sur les effets néfastes potentiels pour la santé.

Que fait-on du principe de précaution !

Lorsque j'ai appelé pour suivre les instructions contenu dans la deuxième lettre, la personne n'a pris aucun renseignement sur mon adresse ou mon numéro de compte, je me questionne donc sur l'utilité de ces appels.

J'ai donc envoyé une deuxième lettre enregistrée de non-consentement.

Le 20 février 2014, je suis allé à une rencontre avec les représentants d'Hydro-Québec, au deuxième étage de la mairie de l'arrondissement du Sud-Ouest située au 815, rue Bel-Air, H4C 2K4.

La salle avait été aménagée avec tout le matériel promotionnel d'HQ. En fait des reproduction fidèles de tout ce qu'on peut voir sur leur site internet.

Très vite, j'ai été abordé par un représentant, prêt à répondre à mes interrogations. Ma déception vient du fait qu'aucune de ces réponses ne semblaient s'appuyer sur des faits autres que le discours d'HQ, pire on a tenté de m'induire en erreur sur plusieurs points:

- Le représentant a insisté sur le fait **qu'il était inutile d'envoyer des lettres enregistrées** pour notifier mon refus d'installation des nouveaux compteurs. Que cela n'avait aucun poids juridique.
- J'ai expliqué quel types de compteurs sont installés chez moi, trois au total + 1 mécanique nécessitant la venue d'un releveur d'HQ ou la lecture sur carton. Le représentant et un de ses collègues ne semblaient pas connaître le type de compteurs installés chez moi. Ces trois compteurs, à ce que m'avait expliqué le releveur qui venait chez moi pour faire le relevé du dernier compteur, m'avait expliqué que la lecture était prise de la rue occasionnellement. Les représentants d'HQ sur place étaient catégoriques, ce type de compteur n'existe pas, j'habite pourtant à cette adresse depuis plus de 14 ans, et je reçois ponctuellement mes comptes d'HQ. Et personne n'a jamais sonné à ma porte (au trois portes en fait, puisqu'il s'agit de trois compteurs dans trois appartements différents) pour prendre une quelconque lecture.
- J'ai lui fait part de mes craintes pour la santé de toutes les personnes habitant ma maison, puisque dans tous les cas les compteurs sont à quelques pieds de nos têtes dans les appartements et que j'habite un quartier densément peuplé, donc plusieurs compteurs. Le représentant m'a redit l'argument d'HQ disant qu'au bout de la journée notre exposition aux radiofréquences était d'à peine 2 minutes alors que l'on sait pertinemment que les compteurs émettent à toutes les 20 secondes 24 heure sur 24, soit plutôt autour de 14 000. Cette information à même été confirmé, du bout des lèvres, par un dirigeants d'HQ. La réponse du représentant en salle ce soir là, a été de me dire que l'emplacement des compteurs n'est pas la responsabilité d'HQ. Ce qu'il ne semble pas comprendre c'est que peut importe où ils sont installés, les compteurs émettent sans arrêt.
- Ce représentant est payé par Hydro-Québec pour désinformer les gens, étant actionnaire d'HQ, je voudrais faire confiance et être fière de cette société, malheureusement je n'y retrouve que manigances et malversations.
- Les documents fournis par Hydro-Québec sont confus rédigés dans des termes vagues. Le tableau qu'HQ a mis en ligne, et qui est aussi reproduit dans la salle, montrant la consommation comparée d'un micro-onde, téléphone cellulaire, ordinateur etc. est vivement contesté par plusieurs organismes, pour l'interprétation erronée qu'il véhicule. Ces informations m'enferment dans une logique de faux choix qui ne tient aucun compte de mes requêtes, ne donnent pas le numéro pour le service à la clientèle, ni de formulaires écrits pour préciser les conditions exactes de l'option de retrait.

Dans l'état actuel des choses et ne pouvant plus faire confiance à Hydro-Québec, je réclame un moratoire immédiat au déploiement des compteurs émetteurs de radiofréquences, le retrait sans frais des compteurs RF déjà installés et la possibilité, pour qui le désire, de garder nos anciens compteurs électromécaniques.

Je suis certaine que vous ne resterez pas insensible à toutes les personnes qui vous manifesterons leurs trop réelles inquiétudes et je vous remercie à l'avance de votre engagement responsable envers vos concitoyens sur ce dossier de la première importance.

Andrée Vachon
Montréal